

ABONNEMENT UN AN (52) 5 F. 50

LE FRONDEUR

BUREAU RUE DE LA CLÉTUVE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

LES MANDEMENTS DE CARÊME



DIOCÈSE DE LIÈGE

DIOCÈSE DE MALINES

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES :

La ligne fr. » 25

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1

On traite à forfait.

Ah! quel plaisir d'être soldat!!!

(AIR TROP CONNU)

M. Léopold Hanssens, représentant de la nation (et non pas, comme ses collègues de Liège, représentant de quelques familles), vient de faire à la Chambre une bonne sortie contre les abus qui se commettent journellement dans l'armée.

Il paraît qu'on est réellement très bien traité dans la « noble carrière des armes ». Alors que l'on a reconnu depuis longtemps que les châtimens corporels ne faisaient que rendre surnois et rancuniers ceux que l'on voulait corriger ; alors qu'un instituteur n'oserait même plus donner une simple talocke à un galopin, on continue à faire subir aux jeunes gens qui n'ont pas la souplesse nécessaire pour se plier à toutes les exigences d'un caporal ou d'un sous-off, parfois brutal et grossier, les traitements les plus barbares.

La discipline militaire notamment, est une des plus jolies choses que l'on puisse rêver.

Le soldat frappé de cette peine doit marcher tout le long du jour, depuis le réveil jusqu'à l'appel du soir, dans la cour de la caserne. Et il porte sur lui tout son fouragement, le sac renfermant tous les objets réglementaires, même la paire de bottines de rechange, le fusil, l'outil si l'homme en a un. Que le soleil de juin le grille de ses rayons ardents ou que la bise de décembre lui glace les os, il faut qu'il marche sans trêve. Il mange sa soupe en marchant. Et conduit l'homme à la salle de police où, couché sur les planches, il se repose tant bien que mal de cette journée digne d'Isaac Laquedem. Le lendemain cela recommence. Et parfois ce supplice dure 21 jours !

Charmant, n'est-ce pas ?

Il est vrai qu'un officier de la garnison d'Anvers a protesté, en disant que ce supplice ne peut durer que trois heures, après que le soldat a terminé ses exercices, mais, même réduite à ces proportions, la punition est encore terrible. Il est vrai que, grâce au système actuel, de pauvres diables seuls peuvent être martyrisés de la sorte — les gens qui ont le sac ayant soin de faire remplacer leurs enfants. Il est vrai aussi que les individus qui sont forcés de laisser incorporer leurs fils ne sont généralement pas électeurs et qu'il n'existe dès lors aucune raison de les ménager. Mais, c'est égal, M. Frère-Orban avait bien raison de le dire : Si même les fils de députés et de sénateurs étaient forcés de servir leur pays comme le premier houilleur venu, le soldat ne pourrait être mieux traité qu'il ne l'est à présent.

CLAPETTE.

La Vieille Chanson.

Lorsque l'enclume résonne,
Que tout vit dans l'atelier,
Qu'est-ce que joyeux fredonne,
En travaillant l'ouvrier ?
Pour se donner du courage
Il ne dit nulle oraison,
Mais il s'égaie à l'ouvrage
Par une vieille chanson.

Alors qu'après la bataille,
Le soir, les soldats vainqueurs
Echappés à la mitraille
Veulent calmer leurs douleurs,
Pour rappeler la patrie,
Ils regardent l'horizon
Et leur voix, tout attendrie,
Dit une vieille chanson.

Quand, pour la bonne veillée,
Près d'un âtre lumineux,
La famille rassemblée
Redit des récits joyeux,
Pour finir gaiement la fête,
Quelque vigoureux garçon
Chante et puis chacun répète
Le refrain d'une chanson.

Quelle triste et noire ivresse
Serait celle qui, sans bruit,
Finirait avec tristesse,
Aussi sombre que la nuit ;
En revanche qu'elle est douce,
Lorsqu'Hébé pour échanton
Et que le champagne mousse
On dit la vieille chanson.

Jeanne, ta bouche mutine
Ebauche un rire moqueur ;
Tu préfères qu'on badine
Que d'avoir un air rêveur ;
Une élégie amoureuse
Te trouve comme un glaçon
Mais tu redeviens joyeuse
Aux refrains de la chanson.

Chantons donc, chantons sans cesse
Le vin, les folles amours ;
Cette double et franche ivresse,
Qui réjouit tous nos jours ;
Si même elle est très grivoise
Et quelque peu sans façon,
Vive la gaité gauloise,
Vive la vieille chanson !

FIX.

Vive la Réforme !

Enfin, voici venir l'heureux avènement de la réforme électorale de nos réves.

Nous voulons parler du suffrage universel, ni plus ni moins !

Cette heureuse disposition de nos esprits parlementaires (?), si l'on juge d'après les articles éminemment sérieux de la *Flandre libérale*, ne s'annonçait cependant pas comme devant être si près d'éclorre.

Celle-ci soutenait que les partisans d'une *bonne* système mentalement de reconnaître que les deux questions de la cléricaille et de la réforme électorale, étaient connexes.

« Ces libéraux, ajoutait-elle (les libéraux de la Flandre), consentent très volontiers à une réforme qui ne livrera pas le pays au clergé. »

C'est la vieille rengaine. Quand on veut refuser quelque chose à quelqu'un, ce qui est le plus simple, c'est de lui dire :

— Je vois l'avenir couleur d'encre, ce qui se passe actuellement ne présage rien d'heureux.

Il est facile d'escompter l'immense inconnu, au profit de ses petits intérêts. C'est là de la malice cousue de fil doctrinaire.

En effet, le suffrage censitaire est connu de nos lamas, depuis cinquante ans et plus. Ils en connaissent les roqueries, les hontes, ils l'ont manié, retourné sous toutes ses faces boueuses et, je le demande en conscience, y en a-t-il un d'eux qui auraient pu, aux élections dernières, présager le succès des libéraux ?

L'illustre grand-prêtre de la doctrine, si compétent en la matière, n'est-il pas venu, lors de la réunion du Casino Grétry, faire un appel pressant à l'union, disant que le déplacement de quelques voix à Gand, amènerait peut-être la chute du parti libéral.

Et voilà les hommes qui osent prétendre que le suffrage universel, système dont le mécanisme n'a pas été éprouvé en Belgique, amènerait fatalement le clergé au pouvoir !

En présence des calembredaines de la feuille officielle gantoise, il était bien à craindre que nous n'obtinssions rien de sérieux. Or, voyez notre épatement :

M. Devigne accouche d'un projet qui est de nature à satisfaire les radicaux les plus endurcis.

Il est évident que c'est de l'esprit du projet et non de la lettre que nous parlons, car si on le prenait à celle-ci, on dénierait celui-là... à l'auteur, bien certainement.

Les conclusions du rapport tendent à accorder le droit de suffrage, par la commune et la province, à tous les citoyens porteurs d'un diplôme universitaire aux instituteurs, aux employés de la maison royale et à une grande catégorie d'employés de l'État et d'autres, et de plus, aux citoyens ayant suivi pendant NEUF ANS des cours primaires.

Eh bien ! oserions-nous en demander davantage, pour la province et la commune ! A une intelligence moyenne il faut cinq années pour faire ses cours primaires.

On rencontrera très rarement un citoyen ayant pris à peu près le double du temps pour apprendre les éléments de grammaire et d'arithmétique.

A moins qu'il ne soit idiot.
Or, celui-ci sera électeur.
Donc le projet veut dire :
« Seront électeurs : les porteurs de diplôme universitaire, etc... en un mot les esprits éclairés ; puis ceux des citoyens ayant une intelligence moyenne, les naïfs, les naïfs, les gogos, les conseillers communaux, les cancrs, les rédacteurs du *Journal de Liège*, jusqu'aux idiots... inclusivement.

Seront seuls privés des droits électoraux : Les crétiens, les petits Frères et leurs élèves et ceux qui seront enfermés pendant plus de huit jours dans la *gaioule*... du Perron de l'Hôtel de Ville.

MORALE : (Air des comédiens.)

Ici, amis chantons en chœur !
Honneur à Devigne... du Seigneur.
La réforme est fort opportune !
... Pour la province et la commune.

Feu BOBOTTE 1^{er}.

— Vous savez la nouvelle ?
— ???
— Clapette ?
— Eh bien ?
— Il se...
— Pas possible !
— Parole d'honneur !
— Si jeune !
— Lui que j'ai connu si comme il faut.
— On dit même qu'il a été intelligent ?
— On ne le dira plus.
— Que voulez-vous ? Une suite du typhus ; quand on ne guérit pas on devient.....

Réforme électorale

Les typographes de Liège — qui comme leurs confrères de Bruxelles sont gens de caractères — ont compris qu'ils ne pouvaient se désintéresser du mouvement d'opinion qui s'accroît en faveur de la réforme électorale.

Ils ont donc invité tous ceux qui de près ou de loin, sont « de la partie » — c'est-à-dire les compositeurs, les lithographes, les relieurs, etc. — à assister à une réunion qui aura lieu dimanche prochain, 18 février, à 3 heures précises, au café du Grand-Marché, réunion dans laquelle on jettera les bases d'une ligue typographique pour la réforme électorale.

Espérons que les typos iront plus vite en besogne que les autres réformistes liégeois qui, eux, ne sont pas encore arrivés à installer ici, une section de la ligue.

LETTRE OUVERTE

à
M. RENIER MALHERBÉ

Echevin des Travaux publics.

Monsieur l'Echevin,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter mes félicitations les plus sincères. Votre nomination au poste d'échevin des travaux publics a été un des plus beaux jours de ma vie. J'avais craint (végétal, comme disait La Rochefoucauld) qu'un autre, moins digne assurément, ne fût désigné pour succéder à Zizi. Le bruit avait, en effet, couru — à toutes jambes — que la peine d'Armand Peltzer allait être commuée en celle d'échevin des travaux publics à perpétuité, mais le conseiller municipal qui avait lâché ce bruit, m'ayant ensuite avoué que celui-ci venait d'un simple propos sans fondement sérieux, j'ai pu me rassurer.

Vous êtes, en effet, monsieur l'Echevin, l'homme de la situation. Vous êtes nez pour la place que vous occupez aujourd'hui. Grâce à votre qualité d'ingénieur des mines, celle que vous ferez à chaque séance du Conseil, lorsqu'on vous interpellera, en offre une trop riche à exploiter par nos dessinateurs, pour que jamais j'essaie de miner le fauteuil sur lequel vous allez déposer votre magistrat derrière.

Les capacités hors ligne dont vous avez déjà donné des preuves éclatantes, constituent, pour le public liégeois, des garanties plus que suffisantes. Des méchantes langues assurent, il est vrai, que vous n'y voyez pas

plus loin que le bout de votre nez, mais, en conscience, n'est-ce pas déjà très joli ?

Je le répète donc, vous êtes un des échevins dont la Ville a le droit de s'honorer ; aussi, est-ce avec la plus entière confiance que je viens vous demander — au nom de mes concitoyens indignés d'un crime de lèse-art — de faire enlever les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

Certes, je comprends que M. Ziane n'ait pu se résoudre à cet enlèvement. Ces perches étaient son œuvre. Elles étaient la raison même de son existence. Il les avait vues naître ; c'était lui qui disait si fièrement un jour : « Du haut de ces poteaux, quarante *Bell* me contemplant. » Il était habitué, chaque matin en se réveillant, à les voir se profiler fièrement sur l'azur du ciel. Il serait mort, si elles avaient disparu.

Mais vous, Monsieur l'Echevin, vous ne pouvez avoir les mêmes faiblesses. Vous ne les avez point plantées, les perches. Jamais, fût-ce même du haut d'un poteau, aucune belle ne vous contempera. Voyons, Monsieur l'Echevin, enlevez-les et que cela finisse. Mes réclamations embêtent mes lecteurs — et moi aussi. Vous ne voulez sans doute pas me réduire à trois abonnés, comme la *Tribune liégeoise*. Et cependant, mon devoir est là, je dois réclamer la suppression des perches, dussé-je mourir à la peine.

Vous ne tenez pas, n'est-il pas vrai, à avoir à vous reprocher la mort d'un futur vieillard comme moi ?

Eh bien, allons, un bon mouvement, enlevez-les... et je vous donnerai ma bénédiction.

Agréez, Monsieur l'Echevin, l'expression de mes meilleurs sentiments.

CLAPETTE.

Le Rosier

Nous l'avions planté quand nous nous aimions
C'était un rosier, un humble Bengale
Qui pour nous valait une fleur royale,
Doux témoin de ce que nous nous disions.

Ah ! c'était le temps des illusions !
Comme de la fleur s'ouvre la pétale
Et que de son sein le parfum s'exhale
De nos cœurs montaient mille émotions ;

Rêves d'avenir, mais hélas ! vains rêves !
Ils sont envolés, comme sur nos grèves
Un vol d'alcyons un jour de gros temps ;

Pourtant le rosier donne encor des roses,
Tandis que je n'ai que des jours moroses
Et qu'il n'est pour moi plus de gais printemps !

FORTUNIO.

Notes d'un Ménestrier Liégeois.

Qui dit ménestrier, dit racleur, soit de violon soit de... plume.

A Jules Fernandèse de racleur... qui... virtuose, hier de la clarinette aujourd'hui de la plume, nous fait hommage de variations plaintives en la mineur, sur le thème favori : « Bête comme un musicien » lui dédié par Mirliton.

Honni soit qui mal y pense !
Nous ne visions, dans nos précédentes notes, que les imbéciles dans l'art, parmi lesquels ce Jules Fernandèse se range de lui-même. Mirliton n'y est pour rien, si cet espagnol se trouve atteint, car il ignorait que l'espagnol donnât le *la* à l'orchestre des imbéciles.

C'est avec une véritable satisfaction et une hilarité reconnaissante, que nous interrompons notre chronique hebdomadaire pour laisser, à Jules Fernandèse, le soin de confirmer éloquentement notre précédente affirmation de « Bête comme un musicien ».

Voici la guitare du Senor Fernandèse y caballero de la clarinetta :

A Monsieur Clapette,

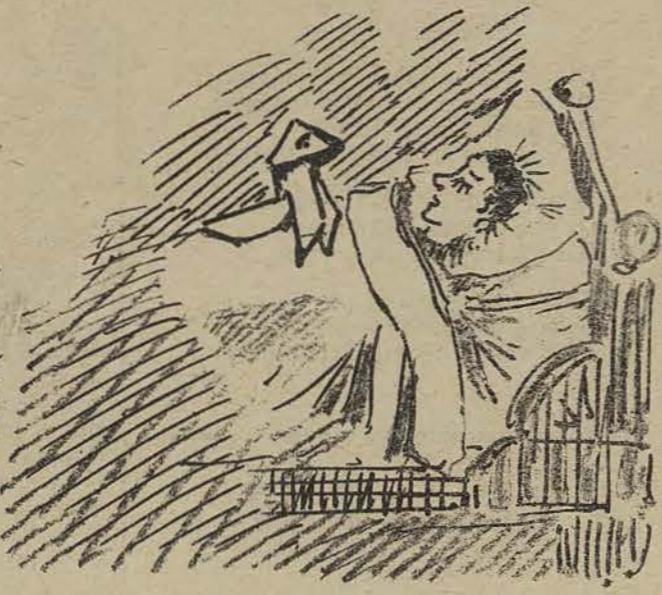
De toute la rédaction du *Frondeur*, vous êtes incontestablement celui qui *jouit* (sic) le plus, de la faveur des nombreux lecteurs de ce journal.

Il n'en est malheureusement pas de même de votre nouveau collaborateur « Mirliton » qui, lui, semble vouloir chasser la clientèle du *Frondeur*, en écrivant des notes qui sonnent faux, dans un style qui rappelle assez bien celui qui est un honneur au *Journal de Liège* !

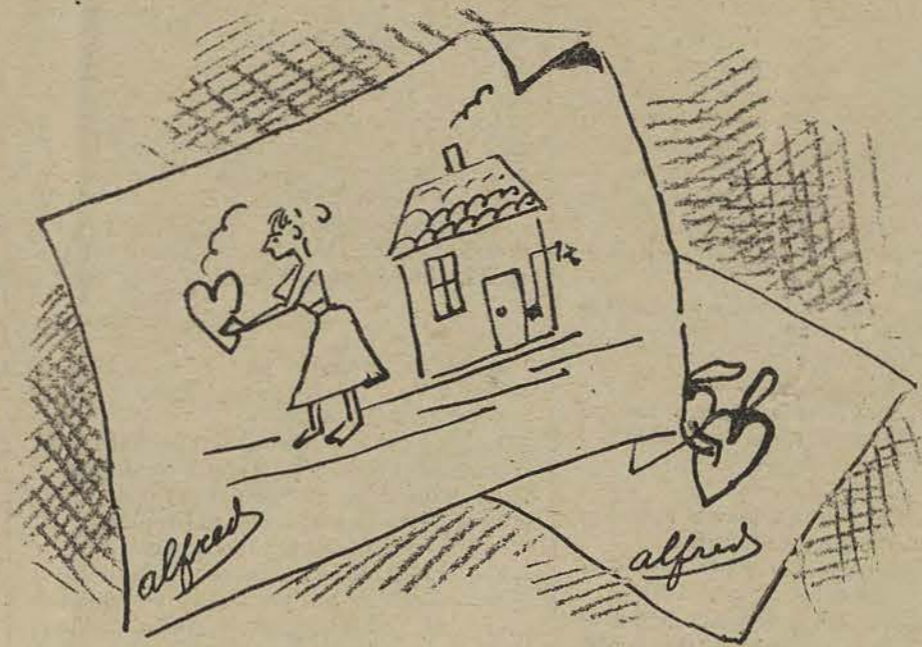
SEIZEANS



Le jeune Alfred a
Seize ans ;



Ses rêves sont toujours
remplis de tableaux plus
séduisants qu'autre chose,



et dans ces essais artistiques
on voit poindre toutes ses
aspirations.



Un beau matin en
se rendant au cours,
il rencontre



Une jeune personne
de son âge et



qui fait sur lui une
impression profonde.

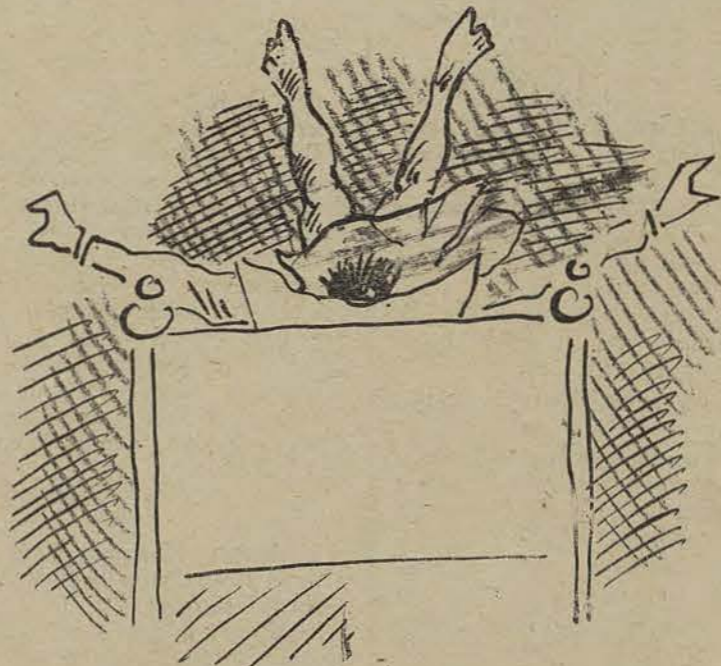
Il la reverra
le lendemain
à la même heure,



et lui fera une déclaration
en règle. Il fait quelque
répétitions préparatoires.



Il fit comme il l'avait
dit : et la belle enfant ne
le montra pas trop
rebarbative.



Grisé par le
succès, le sommeil lui
devient impossible.

(A SUIVRE)